



PROGRAMME DE FORMATION

DIPLOME D'ETAT D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'accompagnant éducatif et social réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soient l'origine ou la nature. (fiche RNCP 36004)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Suivre, durant 12 mois, une formation alternant présence en centre, auto-formation et temps en entreprise (stage)
- Maîtriser, par le biais de la formation théorique et pratique, les cinq domaines de formation (DF)
- Acquérir différentes méthodes pédagogiques
- Développer sa capacité à mobiliser un ensemble de ressources personnelles : des savoirs, savoir-être et savoir-faire
- Utiliser l'outil informatique et numérique, un programme de soutien en français sur la plateforme Voltaire, des techniques de recherche d'emploi, etc.

PUBLICS VISÉS

Tout public, n'ayant pas de qualification professionnelle ou ayant une qualification ne leur permettant pas l'accès à un emploi durable, ou souhaitant une évolution professionnelle. La formation est accessible par la voie initiale ou en cours d'emploi, sans condition de diplôme. Elle est ouverte aux candidats salariés et aux demandeurs d'emploi. Les jeunes sortis de formation initiale depuis moins de 9 mois, sans qualification de niveau 3 et suivis par la Mission Locale dans le cadre des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), pourront accéder aux actions de formation de plein droit., sous réserve de de réussir la sélection. L'admission en formation AES pour les apprentis est subordonnée à la signature d'un contrat avec un employeur.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Sélection Epreuve d'admissibilité écrit + oral d'admission

EFFECTIFS

Minimum : 10 -Mximum : 15

ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

Partiellement accessible.

Contactez notre référent handicap pour que nous puissions mettre en place les mesures nécessaires pour vous accueillir.

Personne ne peut se voir refuser l'accès à une formation pour des raisons liées à un handicap. Référent handicap : Madame LUBIN -Contact 0590 99 51 66

PRÉ-REQUIS

- Avoir construit son projet professionnel et avoir les aptitudes nécessaires pour entrer en formation
- Stage d'immersion en établissement médico-social conseillé
- Se renseigner sur les contraintes et exigences du métier et connaître les différents secteurs d'intervention
- Lire, écrire et s'exprimer dans un français courant

CONTENU DE LA FORMATION

Bloc 1 "Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne": **112H**

Bloc 2 "Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité" : **91H**

Bloc 3 "Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne" **105 H**

Bloc 4 "Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention » **147H**

Bloc 5 « Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne » : **91 H**

+ 21 heures d'AFGSU niveau 2.

DURÉE : 12 Mois

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- L'alternance se découpe en « Formation en centre/Auto-formation / Temps en entreprise
- Une continuité pédagogique entre le centre de formation et les professionnels de terrain,



PROGRAMME DE FORMATION

DIPLOME D'ETAT D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

-Aux contenus du référentiel s'ajoutent des temps d'acquisition de compétences dites « transversales » dont des compétences psychosociales, l'accès à l'outil informatique et numérique, un programme de soutien en français, des techniques de recherche d'emploi)

-Partenariat avec le CROIH- Observatoire des inadaptations et des handicaps – centre de ressources .

MÉTHODES MOBILISÉES

Des cours magistraux et méthodes "expositives", participatives avec mises en situation, des jeux de rôle, des travaux dirigés et temps de pratiques professionnelles. Un accompagnement collectif et individualisé.

MODALITES D'ÉVALUATION

Evaluation formative et normative.
Epreuves de certification écrites et orales menant au diplôme validées par la DREETS de la Guadeloupe (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités).

TAUX DE RÉUSSITE : 2022 – 19 étudiants
89 %

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les indicateurs prévus à l'article L.6111-8 du code du travail font apparaître en 2021 et 2022 - 93% de taux d'insertion.

POSSIBILITÉ DE VALIDER UN OU PLUSIEURS BLOCS

Possibilité de valider les blocs séparément pour tous les stagiaires inscrits en formation. Toutefois, l'obtention du diplôme est subordonnée à la validation des cinq blocs de compétences.

ÉQUIVALENCES, PASSERELLES, SUITE DE PARCOURS

Il existe un système de dispenses de certification et allègements de formation, encadré par des dispositions spécifiques, pour les titulaires d'autres diplômes tels que le diplôme d'État d'aide-soignant (Le bloc 5 du

DEAES est équivalent au bloc 5 du DEAS), le diplôme d'État d'auxiliaire de puéricultrice, etc.

OPPORTUNITÉS D'EMPLOI

L'AES exerce son activité au sein d'établissements accueillant des personnes âgées ou handicapées, des personnes âgées dépendantes et/ou en situation de précarité et difficultés sociales. : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), Unités de Soins Longue Durée (USLD), Instituts Médico-Éducatifs (IME), etc.

TARIF

567 heures de formation théorique à 9 Euros de l'heure

En fonction de votre situation (formation continue, apprentis...), Le coût pédagogique peut être financé à 90 % par le conseil Régional de la Guadeloupe, et à 100% par les employeurs et les OPCOS. Cette formation sous certaines conditions peut être financé et à 100% par LADOM.

**Nous contacter.au 0590 995 166 ou au
0690539 968**

**Mail : Institutbusiness-services@orange.fr
Site web : institutibs.com**